

[Rapport : La prise en charge sociale des mineurs non accompagnés](#) [1]

Sénat, Doineau, E. (Rapp.) et Godefroy, J.-P. (Rapp.). (2017). *Prise en charge sociale des mineurs non accompagnés*. Paris : Sénat.

La question des mineurs non-accompagnés, que l'on appelait jusqu'à récemment mineurs isolés étrangers, est indissociable de la question migratoire, dont le traitement médiatique nous montre l'urgence tant pour les populations concernées que pour les acteurs publics chargés de leur prise en charge. [...] Afin de mener au mieux leur mission, les rapporteurs ont procédé à l'audition d'un grand nombre d'acteurs de la prise en charge des mineurs non-accompagnés, tant institutionnels qu'associatifs et départementaux. Ils se sont déplacés dans trois départements particulièrement touchés par le phénomène - le Nord, la Manche et les Alpes-Maritimes - afin d'y recueillir le témoignage de l'ensemble des acteurs de terrain.

[Télécharger le rapport \(.pdf ; 7.7 Mo\)](#) [2]

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/rapport-la-prise-en-charge-sociale-des-mineurs-non-accompagn%C3%A9s>

[2] <http://www.senat.fr/rap/r16-598/r16-5981.pdf>